

04/10/2017



VIE CONSACRÉE - Le supérieur général des Frères de la Charité, Frère René Stockman, a annoncé dans un communiqué lundi 2 octobre avoir « fait un rapport auprès des autorités compétentes du Vatican sur la situation actuelle du dossier concernant l'application oui ou non de l'euthanasie dans les établissements des Frères de la Charité en Belgique ».

Une position opposée au Vatican et à la congrégation

L'association, qui gère les hôpitaux psychiatriques des Frères de la Charité de Belgique, et dont le conseil d'administration est aujourd'hui composé de onze laïcs et trois religieux, avait annoncé, mardi 11 septembre, qu'elle continuerait d'y autoriser la pratique de l'euthanasie.

Ce faisant, elle désobéissait au Vatican et à la hiérarchie de la congrégation, qui avaient exigé conjointement, au mois d'août, que la branche belge rétablisse des pratiques en conformité avec la doctrine de l'Église sur la fin de vie.

EXPLICATION?: [En Belgique, bras de fer autour de l'euthanasie dans des hôpitaux catholiques](#)

Une dernière chance de se conformer à la doctrine

« Étant donné que l'Organisation des Frères de la Charité a décidé, lors de sa réunion du 11 septembre dernier, de ne pas modifier son texte d'orientation sur l'application de l'euthanasie et veut donc permettre l'euthanasie sous certaines conditions dans leurs établissements, et par cela s'oppose à la demande du Vatican de se conformer à la doctrine catholique, et vu que les efforts de parvenir à une concertation en Belgique n'ont pas obtenu le résultat souhaité, l'Organisation des Frères de la Charité sera invité par le Vatican à s'exprimer sur sa vision, après quoi une décision définitive sera prise », écrit le supérieur général de la congrégation.

Une « chance ultime » est donc donnée à la branche belge des Frères de la Charité « pour se conformer à la doctrine de l'Église catholique », ajoute Frère René Stockman. Il précise que « le Vatican fait toutefois savoir qu'il n'enlève rien de sa demande initiale de respecter la vie de façon absolue en toutes circonstances, conformément à la doctrine catholique ».

Source: la-croix.com